



Paris le 29 novembre 2023

ELECTIONS AU CNB : LE SAF VOUS REMERCIE !

Les résultats de l'élection des membres du Conseil National des Barreaux confirment la représentativité du Syndicat des avocats de France au sein de notre institution nationale. Le SAF conserve sa place de première organisation sur la circonscription nationale (avec plus de 22 % des voix et 6 élus). Il obtient également une progression sur la circonscription parisienne (3 élus, avec plus de 16% des voix).

Nous accueillons ces excellents résultats comme un encouragement à porter les valeurs que nous défendons au quotidien et à poursuivre les actions engagées au cours de la précédente mandature grâce à nos élu.es.

Vous nous avez accordé votre confiance et nous vous en remercions !

Au cours de la mandature 2024-2026, nous poursuivrons les nombreux combats qui s'annoncent : la défense inconditionnelle des libertés et droits fondamentaux, des moyens suffisants pour une justice digne et accessible, la lutte contre le harcèlement et les discriminations au sein de la profession, le refus de l'avocat en entreprise et du légal privilège, la protection de notre secret professionnel...

Nous continuerons également avec force d'agir pour renforcer les droits des collaborateurs et collaboratrices et instaurer un vrai statut pour les élèves-avocat.es, une meilleure prévention des difficultés sociales et économiques des confrères et consœurs, des outils numériques au service de la profession, un meilleur accès aux droits des justiciables et une indemnisation à l'aide juridictionnelle à hauteur du travail effectué.

Nous félicitons chaleureusement nos nouveaux élu.es au CNB : Laurence Roques (Val-de-Marne), Mouad AOUNIL (Clermont-Ferrand), Estellia ARAEZ (Bordeaux), Nicolas VANDEN BOSSCHE (Lille), Karine THIEBAULT (Lyon), Pierre-Henri MARTERET (Saint-Nazaire), Amélie MORINEAU (Paris), David VAN DER VLIST (Paris) et Nawel OUMER (Paris).